

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 23 FEVRIER 2023

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	12
Date de convocation	17/02/2023
Date d'affichage	24/02/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20230223-2023-02-D12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2023

Publication : 07/03/2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt trois février, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Yvon PERIDON, Agnès ROUX, Christophe PUZIN, Rachel FAVEAUX, Sophie KOLLROS, Julien FABER, Frédérique SERRÉ, Jean-Noël LEPAGE, Esperanza LULLO

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Pascal LEPAGE, Agnès CRESPEL

Absents excusés : Raoul PURSON donnant pouvoir à Christophe PUZIN, Magali PLATAT donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE.

Frédérique SERRÉ est nommée secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION DE TARGA SOLIDARITÉ ANIMALE

2023-02-D12

Le maire donne lecture au conseil municipal du courrier de Laura Sanchez, Présidente de l'association TARGA SOLIDARITE ANIMALE, par lequel elle sollicite une subvention de 500 € pour poursuivre la stérilisation des chats errants et la prise en charge des chatons de la commune.

Après avoir pris connaissance du bilan des interventions de l'association sur la commune au cours de l'année 2022, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de verser à TARGA Solidarité Animale la subvention demandée. Il autorise le maire à signer tout document relatif à cette dépense.

Le crédit est ouvert à l'article 65748 du BP2023.

Ont signé au registre les membres présents.
Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.